

COURS
DE DROIT
COMMERCIAL
MARITIME,

D'APRÈS LES PRINCIPES ET SUIVANT L'ORDRE DU
CODE DE COMMERCE,

PAR

P. S. BOULAY-PATY (de la Loire-Inférieure),

ANCIEN DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF, ET CONSEILLER
DE SA MAJESTÉ A LA COUR ROYALE DE RENNES.

TOME SECOND.

« La navigation commerciale est, dans le système
» des connaissances humaines, une des grandes di-
» visions ou principales classes de la législation et
» de la science des lois ». DUREAU.

SE VEND { A RENNES, chez COUSIN-DANELLE, imprimeur-
éditeur, rue Royale.
A PARIS, chez VARÉE oncle, libraire, cour de
la Sainte-Chapelle, n.º 13 ;
Et VARÉE frères, libraires, au Palais de Justice.

1821.

TABLE.

SUITE DU TITRE IV.

Du capitaine.....p. 1^{re}.

SECTION IV.

De l'obligation imposée au capitaine de tenir à bord un registre régulier.....p. 1^{re}.

SECTION V.

De la visite du navire avant de prendre charge.p. 9.

SECTION VI.

Des pièces dont le capitaine doit être muni pendant le voyage.....p. 14.

SECTION VII.

De l'obligation du capitaine d'être en personne dans son navire, etc.....p. 21

SECTION VIII.

Des obligations qui résultent, pour le capitaine, de l'inexécution des art. 224, 225, 226 et 227 du Code de commerce.....p. 26.

SECTION IX.

De la responsabilité du capitaine, relativement aux marchandises chargées sur le tillac de son vaisseau.....p. 29.

SECTION X.

De la force majeure p. 35.

TABLE.

SECTION XI.

Le capitaine ni les gens de son équipage, se rendant à bord pour faire voile, ne peuvent être arrêtés pour dettes civiles.....p. 40.

SECTION XII.

Le capitaine ne peut faire travailler au navire, ni emprunter, ni fréter, dans le lieu de la demeure des propriétaires, sans leur autorisation spéciale, etc.....p. 50.

SECTION XIII.

De l'affrètement du navire fait du consentement des propriétaires.....p. 58.

SECTION XIV

De la faculté accordée au capitaine d'emprunter, pendant le cours du voyage, pour les besoins du navire, etc.....p. 62.

SECTION XV.

Le capitaine doit, avant son départ pour France, envoyer un compte signé de lui à ses armateurs, etc.....p. 78.

SECTION XVI.

Du capitaine qui, sans nécessité, a emprunté de l'argent en cours de voyage.....p. 82.

SECTION XVII.

Dans quels cas le capitaine peut-il vendre le navire?.....p. 85.

*De l'obligat
pour leque*

*Du capitaine
chargemen*

*Du capitaine
voyage ...*

*Du rapport
les vingt-*

*Devant quell
il être fai*

Du rapport e

Du rapport a

De la vérific

*Du cas où les
le voyage.*

*De l'engage
de l'équip*

SECTION XVIII.

*De l'obligation du capitaine d'achever le voyage pour lequel il est engagé.....*p. 90.

SECTION XIX.

*Du capitaine qui navigue à profit commun sur le chargement.....*p. 94.

SECTION XX.

*Du capitaine qui abandonne son navire pendant le voyage.....*p. 102.

SECTION XXI.

*Du rapport que le capitaine est tenu de faire dans les vingt-quatre heures de son arrivée....*p. 110.

SECTION XXII.

*Devant quelles autorités le rapport du capitaine doit-il être fait?.....*p. 122.

SECTION XXIII.

*Du rapport du capitaine, en cas de relâche.*p. 127.

SECTION XXIV.

*Du rapport du capitaine, en cas de naufrage.*p. 131.

SECTION XXV.

*De la vérification des rapports du capitaine.*p. 148.

SECTION XXVI.

*Du cas où les provisions du navire manquent pendant le voyage.....*p. 155.

TITRE V.

*De l'engagement et des loyers des matelots et gens de l'équipage.....*p. 158.

TABLE.

SECTION I^{re}.

Des conditions d'engagement du capitaine et des hommes d'équipage d'un navire.....p. 166.

SECTION II.

De la prohibition aux gens de mer de charger aucunes marchandises sur le navire sans y être autorisés et sans en payer le fret.....p. 186.

SECTION III.

Des loyers des gens de mer, dans le cas de la rupture du voyage par le fait des propriétaires, capitaine ou affréteurs.....p. 194.

SECTION IV.

Des loyers des gens de mer, dans le cas de la rupture du voyage, par l'interdiction de commerce, ou par l'arrêt du prince.....p. 202.

SECTION V.

Des loyers des gens de mer, dans le cas de la prolongation du voyage.....p. 211.

SECTION VI.

Du cas où le voyage est raccourci.....p. 214.

SECTION VII.

Des loyers des matelots engagés au profit ou au fret.....p. 218.

SECTION VIII.

Du loyer des matelots, dans les cas de prise, bris et naufrage du navire.....p. 221.

*Des loyers, e
matelot....*

Des loyers, e

Du matelot p

Du congé doi

Du droit des

*Des chartes-
semens....*

*Des formes du
ou nolissem*

*De la règle i
et de la de
les parties*

*Des différens
charte-parti*

Le navire, le

SECTION IX.

*Des loyers, en cas de maladie, et des blessures du
matelot.....p. 232.*

SECTION X.

Des loyers, en cas de mort des matelots....p. 240.

SECTION XI.

Du matelot pris et fait esclave.....p. 247.

SECTION XII.

Du congé donné sans cause au matelot.....p. 252.

SECTION XIII.

Du droit des matelots sur le navire et le fret.p. 258.

TITRE VI.

*Des chartes-parties, des affrètemens ou nolis-
semens.....p. 263.*

SECTION I.^{re}

*Des formes du contrat de charte-partie, affrètement
ou nolisement, etc.....p. 267.*

SECTION II.

*De la règle à suivre, quand le tems de la charge
et de la décharge des navires n'est pas fixé par
les parties; et du fret au mois.....p. 283.*

SECTION III.

*Des différens cas qui opèrent la résolution de la
charte-partie, ou qui en modifient les effets.p. 288.*

SECTION IV.

Le navire, les agrès et appaux, le fret et les

marchandises, sont respectivement affectés aux obligations résultant du contrat de charte-partiep. 297.

*Des ma
du ca*

TITRE VII.

Du connaissement.....p. 300.

*De l'aff
sur le*

SECTION I^{re}.

De la forme du connaissement et des objets qui doivent y être exprimés, indiqués et énoncés.p. 302.

*Du fret
son d
charg*

SECTION II.

Du cas de diversité entre les connaissements d'un même chargement, et de la délivrance de la marchandise.....p. 316

*Du fret
vire*

TITRE VIII.

Du fret ou nolis.....p. 329.

*Du fret
pour*

SECTION I^{re}.

Des diverses manières d'affréter un navire..p. 334.

*Du fret
pays*

SECTION II.

Du capitaine qui a déclaré le navire d'un plus grand port qu'il n'est.....p. 345.

*Du fret
son v*

SECTION III.

Du navire loué en totalité.....p. 354.

SECTION IV.

De l'affréteur qui n'a pas chargé la quantité de marchandises portée par la charte-partie, etc.p. 363.

*Du fret
dises*

SECTION V.

*Des marchandises chargées dans le navire à l'insu
du capitaine.....p. 371.*

SECTION VI.

*De l'affrèteur qui retire ses marchandises chargées
sur le navire.....p. 380.*

SECTION VII.

*Du fret, en cas de retard occasionné au navire avant
son départ, pendant la route ou au lieu de sa dé-
charge.....p. 388.*

SECTION VIII.

*Du fret, en cas de radoub et d'innavigabilité du na-
vire avant et pendant le voyage.....p. 398.*

SECTION IX.

*Du fret des marchandises vendues par le capitaine,
pour les besoins du navire.....p. 417.*

SECTION X.

*Du fret, s'il arrive interdiction de commerce avec le
pays pour lequel le navire est en route..... p. 424.*

SECTION XI.

*Du fret, quand le navire est arrêté dans le cours de
son voyage par l'ordre d'une puissance....p. 432.*

SECTION XII.

*Du fret, en cas de jet et de naufrage des marchan-
dises.....p. 443.*

aux
par-
297.

300.

qui
302.

l'un
nar-
316

329.

334.

and
45.

54.

nar-
63.

TABLE.

SECTION XIII.

Du fret, en cas de rachat ou de sauveté des marchandises.....p. 453.

SECTION XIV.

Du fret, en cas de refus de la part du consignataire de recevoir les marchandises, etc.....p. 469.

SECTION XV.

Du privilège du capitaine pour son fret.....p. 477.

SECTION XVI.

Le marchand chargeur peut-il demander diminution sur le prix du fret?

Peut-il abandonner, pour le fret, les marchandises diminuées de prix ou détériorées?p. 484.

FIN DU SECOND VOLUME.